

Organisation quotidienne et aspects pratiques mis en place à l'école de l'Institut Paul Ricœur. #Covid-19

Accueil des élèves :

Le protocole sanitaire, précisant les conditions dans lesquelles les enfants doivent être pris en charge, permet et demande d'accueillir l'ensemble des élèves sur l'établissement, à temps plein.

L'accueil de l'ensemble des élèves se fera à compter du lundi 31 août 2020.

Les aspects pratiques présentés dans ce document seront mis en œuvre dès le lundi 31 août.

Cependant, étant donné les informations déjà transmises concernant la rentrée échelonnée, les lieux d'accueil (les différents portillons) ne seront pas mis en place le 31 août au matin.

En effet, le jour de la rentrée, les enfants arrivant de façon échelonnée, tous les groupes feront leur entrée par le portail principal du 20 bis rue du docteur Paul Bruel.

Il est cependant demandé à tous les parents et enfants de procéder à un lavage des mains au gel hydro-alcoolique en pénétrant dans l'enceinte de l'établissement.

Accès à l'établissement :

L'accès à l'établissement se fera à 5 points d'entrée différents.

La distanciation physique étant recommandée mais difficilement applicable en extérieur, il est demandé aux adultes qui accompagnent les enfants (ou aux jeunes de 11 ans et plus) de porter **impérativement** un masque aux abords de l'établissement et dans son enceinte.

Les horaires d'entrée et de sortie seront les mêmes pour tous :

L'arrivée se fera entre 8h30 et 8h40 le matin, la sortie, à 16h20 pour les maternelles le soir et à 16h30 pour les classes élémentaires. Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'établissement ni le matin, ni le midi, ni le soir, exceptés pour les parents accompagnant les enfants de classes maternelles.

Portillon n°1 (portillon situé au 20 bis rue du docteur Paul Bruel) : entrée et sortie des enfants de CP.

Portillon n°2 (situé dans le parc du château en empruntant le premier chemin à droite, portillon situé près de la statue de la fontaine) : entrée et sortie des enfants de CE1.

Portillon n°3 (situé dans le parc du château en empruntant le 2e chemin à droite, portillon situé face à la cour pavée, servant de point d'entrée et de sortie pour les externes et pour les enfants quittant la garderie à 17h) : entrée et sortie des enfants de CE2.

Portillon n°4 (en contrebas, près des immeubles, situé face à la cour circulaire) : entrée et sortie des enfants de CM1 et de CM2.

Les parents d'enfants de maternelle, à condition qu'ils portent un masque et se lavent les mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée de l'établissement, pourront accompagner leur enfant jusqu'à sa classe, en empruntant le portail principal (grand portail du 20 bis rue du docteur Paul Bruel). Les parents devront cependant rester sur le pas de la porte.

Les enfants seront répartis chacun dans leur classe respective, accompagnés de leur enseignante.

Nous demandons à chacun de s'assurer du respect des gestes barrière.

L'ensemble des adultes évoluant au sein de l'établissement a obligation de porter un masque, aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

Prise en charge du groupe :

Les enseignantes qui encadrent les groupes classe attendent les enfants à l'entrée indiquée dans l'enceinte de l'établissement et s'assurent, qu'en arrivant, les élèves se rangent dans le calme. La distanciation physique n'est plus requise à l'extérieur pour les enfants.

Le groupe est ensuite mené jusqu'à l'entrée de la classe pour déposer manteau et chaussures, enfiler les chaussons puis procéder au lavage des mains au gel hydro-alcoolique, toujours supervisé par l'adulte. Les enfants présentant une allergie ou une intolérance au gel hydro-alcoolique auront, bien évidemment, la possibilité de se laver les mains avec de l'eau et du savon. Les enfants de maternelle procèderont, de la même façon, à un nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique à leur arrivée, sous la surveillance de leur(s) parent(s) ou accompagnateur.

Accès aux salles de classe et temps de travail en classe :

Les enfants, lorsqu'ils se sont lavés les mains à l'extérieur de la classe, rejoignent leur place. Le travail en classe se déroule sans contrainte ni restriction particulière.

Il est à noter que les salles de classe auront été aérées pendant 15 minutes avant l'arrivée des enfants, que les portes seront déjà ouvertes et qu'elles le resteront jusqu'à ce que tous les enfants soient rentrés.

Dans les classes élémentaires :

La distanciation physique n'est plus obligatoire. Les enfants seront donc installés comme d'ordinaire en classe tout en essayant de maintenir une distance minimale avec leur voisin de table.

Dans les classes maternelles :

Le fonctionnement de la classe en maternelle sera le même que celui existant avant l'apparition de l'épidémie de Covid-19.

Pour les adultes de l'établissement, conditions d'accès à la salle des professeurs :

L'accès à la photocopieuse nécessitera un lavage des mains au gel hydro-alcoolique au préalable. Le flacon sera placé à l'entrée de la salle des professeurs. Tout adulte qui souhaiterait faire des photocopies, travailler sur l'ordinateur, venir prendre un thé ou un café ou encore se reposer dans la salle des professeurs, devra obligatoirement procéder auparavant à un lavage des mains minutieux au gel hydro-alcoolique.

Temps de récréation :

Les récréations seront échelonnées de façon ordinaire et chaque niveau de classe aura une zone de

cour qui lui est réservée.

1^{er} temps de récréation de 9h55 à 10h10 :

CE1 : cour circulaire (récréation de 9h50-10h10)

CM1: cour du bas

2^e temps de récréation de 10h10 à 10h30 :

CP: cour circulaire

CM2: cour du bas (de 10h10 à 10h25)

3e temps de récréation de 10h30 à 10h45 :

CE2: cour circulaire

4^e temps de récréation de 10h à 10h30 :

PS-MS-GS: cour des maternelles

Avant de quitter la classe pour aller en récréation, l'adulte aura pris la précaution d'ouvrir les fenêtres et la porte. En remontant en classe, il fermera les fenêtres. D'autre part, les adultes se seront assurés qu'aucun membre d'un autre groupe classe, ne sera présent dans les couloirs ou dans la cour avant de sortir de la salle de classe.

Le temps de récréation sera surveillé par une enseignante responsable du niveau.

Fin de récréation, retour en classe :

Le signal de fin de récréation sera donné par le ou les adultes responsable(s) des classes en tapant dans leurs mains.

Après la récréation, avant de rentrer en classe, chaque groupe procèdera à un lavage de mains au gel hydro-alcoolique, supervisé par l'enseignante de la classe.

Pause méridienne, demi-pension :

Le repas du midi sera également échelonné et les enfants seront toujours répartis par niveau sur différentes zones de récréation.

Les parents des enfants de maternelle externes pourront venir les récupérer à 11h50 à la porte de sortie de la classe après avoir procédé à un lavage des mains au gel hydro-alcoolique et à condition de porter un masque.

Les parents des enfants de classes élémentaires externes attendront sur le trottoir devant l'entrée

3

principale de l'école (en portant bien évidemment un masque) et attendront que leur enfant leur soit confié par le petit portillon du 20 bis rue du docteur Paul Bruel.

Les enfants de classe maternelle mangeront tous ensemble dans leur salle de restauration, pris en charge par les aide-maternelles. A l'issue du repas, ils seront en récréation sur la cour qui leur est dédiée.

Classes élémentaires :

Les enfants seront répartis sur différentes cours et à la cantine par niveau.

Ainsi, deux groupes pourront se rendre en cantine pendant que les autres niveaux seront en récréation, chacun sous la surveillance d'un responsable, à différents endroits.

Les cours qui sont utilisées sur le temps du midi sont : la cour circulaire, la cour pavée et la cour près du potager.

Dans la salle de restauration :

A la cantine, un sens unique de circulation sera mis en place.

Chaque enfant procèdera à un lavage des mains dans les sanitaires.

Puis, lorsqu'il arrivera à la chaîne de distribution du self, il se nettoiera les mains au gel hydroalcoolique, sous la surveillance d'un adulte.

L'adulte placera lui-même sur le plateau les couverts, le pain et le verre de l'enfant qui ensuite pourra choisir son menu et se servir lui-même.

Il ira ensuite s'installer où bon lui semble dans la zone qui est réservée à son niveau de classe.

Pause méridienne des externes, retour à l'école :

Les externes seront conduits au petit portillon du parc (portillon n°3) à partir de 13h20.

Il est demandé aux familles de respecter la distanciation et d'éviter ainsi le brassage entre les enfants et des regroupements inutiles.

Une fois que les enfants seront entrés dans l'enceinte de l'établissement, après avoir procédé à un nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique, ils pourront rejoindre leur groupe classe.

Les enfants de maternelle seront accompagnés par leurs parents qui auront également procédé à un nettoyage des mains et qui porteront leur masque.

Fin de la pause méridienne, retour en classe :

Les enfants se rangent à l'endroit qui leur est réservé et rejoignent leur classe.

Le groupe est ensuite mené jusqu'à l'entrée de la classe pour déposer manteau et chaussures, enfiler les chaussons puis procéder au lavage des mains au gel hydro-alcoolique, toujours supervisé par l'adulte. Les enfants présentant une allergie ou une intolérance au gel hydro-alcoolique auront, bien évidemment, la possibilité de se laver les mains avec de l'eau et du savon.

Le temps en classe de l'après-midi se déroulera dans les mêmes conditions que le matin.

Temps de récréation de l'après-midi :

Les récréations seront échelonnées et chaque niveau de classe aura une zone de cour qui lui est

réservée.

1^{er} temps de récréation de 14h40 à 15h :

CP: Cour circulaire (récréation de 14h45 à 15h)

CM1: cour du bas

2^e temps de récréation de 15h à 15h15 :

CE1 : Cour circulaire (récréation de 15h à 15h20)

CM2: cour du bas

3e temps de récréation de 15h20 à 15h35 :

CE2 : cour circulaire

4e temps de récréation de 15h à 15h30 :

PS-MS-GS: Cour des maternelles

Avant de quitter la classe pour aller en récréation, l'adulte aura pris la précaution d'ouvrir les fenêtres, d'ouvrir la porte (et la laisser ouverte). D'autre part, les adultes se seront assurés qu'aucun membre d'un autre groupe classe, ne sera présent dans les couloirs ou dans sa zone de cour avant de sortir de la salle de classe.

Le temps de récréation sera surveillé par la/les enseignante(s) responsable(s) du groupe.

Fin de récréation, retour en classe :

Le signal de fin de récréation sera donné par le ou les adultes responsable(s) des classes en tapant dans leurs mains.

Après la récréation, avant de rentrer en classe, chaque groupe procèdera à un lavage de mains au gel hydro-alcoolique, supervisé par l'enseignante de la classe. Le groupe regagnera ensuite sa classe en veillant toujours à ne rien toucher.

Les conditions de classe se dérouleront de la même façon que précédemment cité.

Sortie de classe pour le retour à la maison :

La sortie le soir se fera comme suit :

5

Chaque responsable de groupe, avant de quitter la classe, devra avoir pris le soin d'ouvrir les fenêtres, éteindre l'interrupteur et ouvrir la porte d'entrée. Il s'assurera ensuite qu'aucune personne d'un autre groupe ne soit en contact avec le sien.

16h20: classes maternelles

Les parents entrent par le portail principal, masqués, après avoir pris le soin de se laver les mains au gel hydro-alcoolique.

16h30:

Portillon n°1 : CP Portillon n°2 : CE1 Portillon n°3 : CE2 Portillon n°4 : CM1 et CM2

Garderie du matin et du soir :

Afin de préserver la limitation du brassage entre les groupes classes mais aussi afin de permettre d'accueillir les enfants en temps de garderie et d'étude, il est demandé la chose suivante :

Les enfants de maternelle évolueront ensemble, comme d'ordinaire, sans consigne ou restriction particulière.

Tous les enfants de classe élémentaire (du CP au CM2) auront obligation de porter un masque durant le temps d'étude et de garderie, les groupes classes et les niveaux étant tous regroupés.

Tout enfant de classe élémentaire qui ne portera pas de masque ne sera pas accepté en garderie et/ou en étude.

Pour la garderie du matin :

Une fois la garderie terminée, l'enfant rejoint son groupe classe et range son masque dans une pochette individuelle à l'intérieur de son cartable.

Pour la garderie et / ou l'étude du soir :

L'enfant rejoint la cour et reste groupé avec des enfants de son niveau de classe le temps de son goûter. Une fois son goûter avalé, il porte son masque et le garde jusqu'à ce qu'il quitte l'établissement soit à 17h par le portillon n°3 soit à 17h45(jusque 18h) par le portillon n°1.

<u>Procédure mise en place si un enfant ou un adulte venait à présenter des symptômes dans</u> le courant de la journée :

Si un enfant venait à présenter des symptômes évocateurs toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), un des adultes responsables du groupe isolerait immédiatement l'enfant du reste du groupe et irait le conduire dans le bureau de Mme Malherbe tout en respectant impérativement les gestes barrières.

L'enfant isolé dans la salle y restera en attendant qu'on vienne le chercher pour rentrer au domicile ou être pris en charge médicalement.

En même temps que l'adulte responsable conduit l'enfant en isolement dans le bureau du chef d'établissement, il alerte par téléphone la secrétaire ou le chef d'établissement afin qu'elle puisse

immédiatement appeler les parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

La secrétaire (ou le chef d'établissement) rappellera bien par téléphone la procédure à suivre par les parents : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

Un nettoyage approfondi du bureau de Mme Malherbe sera effectué en fin de journée.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif, les services académiques seront informés et la procédure habituelle sera enclenchée, à savoir la prise en charge par les autorités sanitaires des recherches de cas contacts et nous suivrons dès lors leurs directives.

La conduite à tenir sera la même à tenir pour un adulte si n'est pas en mesure de rentrer à son domicile immédiatement.

Révision du dispositif mis en place, points importants :

Ce dispositif mis en place sera en vigueur à compter du 31 août et valable jusqu'à la parution de nouvelles directives sanitaires.

L'organisation et le nombre d'enfants accueillis pourront être revus en fonction de l'évolution de la pandémie et des directives de l'Etat. Dès lors, les familles seront informées de tout changement effectué ou, a contrario, du maintien des dispositions actuelles.

Toute cette organisation nécessite un respect permanent des consignes, des horaires et des gestes barrière de la part de tous les adultes de l'établissement et des familles.

La sécurité de tous ne sera assurée que si chacun respecte scrupuleusement le protocole et n'y déroge pas. Il en va du bien commun et du respect de la santé de tous.